



Quand les profs... COURRIEL

2008-2009

Rédaction: Steve McKay et Luc Loignon
Secrétariat: Luc Loignon

Le mercredi
28 janvier 2009
 (version pour imprimer)

ACCUEIL
 QUAND LES PROFS
 LE SYNDICAT
 COMITÉS
 DOSSIERS
 SYNDICAUX
 PUBLICATIONS

Sommaire

- RAPPEL: Assemblée générale le 4 février à 11h30
- Fondation

Rappel

Assemblée générale le 4 février à 11h30

Élargissement de la plage horaire

La direction persiste dans son désir d'imposer l'élargissement de la plage horaire dès l'automne 2009. La résolution unanime du SPECS contre le projet, votée lors de la dernière assemblée générale, de même que les inquiétudes soulevées par les enseignants lors de la rencontre d'information du 14 janvier 2009 n'ont pas eu raison de leur détermination. Le SPECS doit maintenant prendre acte et décider de la

Profession enseignante

Opération CA -
 Réinvestir dans
 l'enseignement
 collégial



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #330
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

stratégie à adopter pour la suite des choses. Cette question sera discutée lors de la prochaine assemblée générale. Plus particulièrement, nous examinerons la pertinence d'entreprendre des moyens de pression afin de signifier clairement notre désaccord avec la méthode de «consultation» employée par la direction dans ce dossier. Également, nous chercherons à déterminer les demandes que nous pourrions faire à la direction pour minimiser les impacts négatifs du changement d'horaire. Nous espérons vous voir en grand nombre pour discuter de cet enjeu crucial. Si vous désirez nous faire parvenir vos suggestions avant l'assemblée, n'hésitez pas à **nous écrire**.

Assemblée générale
Le mercredi 4 février 2009
de 11h30 à 14h au local 2-52-101

**(en même temps que l'assemblée
étudiante avec suspension de cours)**

Projet d'ordre du jour :

(Version imprimable en *.pdf)

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2008 et suites.
5. Informations diverses.
 - 5.1 PAQTE (Programme d'appréciation de la qualité du travail des enseignant-e-s).
 - 5.2 Fondation-CSN.

- 5.3 Coop étudiante.
- 5.4 Comité précarité.
- 5.5 Comité LGBT et alliés.
- 6. Plage horaire 8-18 : modalités et moyens de pression envisageables.
- 7. Retour sur la demi-journée pédagogique.
- 8. Divers.
- 9. Levée de l'assemblée.

N'oubliez pas de confirmer votre présence afin de vous assurer d'avoir un repas. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez le faire **par courriel** en indiquant votre nom et votre département ou encore en téléphonant au bureau du Syndicat au poste 330.

Steve McKay, secrétaire
Le 28 janvier 2009



Fondaction

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Les souscriptions versées à votre REER **d'ici le lundi 2 mars 2009** peuvent être déduites de votre revenu dans les déclarations fédérale et québécoise de l'année 2008.

Un porte-parole de Fondaction-CSN sera au Cégep de

Sherbrooke pour faire une brève présentation dans le cadre de notre assemblée générale qui se tiendra le 4 février 2009. Aussi, un kiosque sera aménagé en collaboration avec le responsable régional durant la période du dîner le mardi 17 février (l'endroit sera précisé plus tard).

N'oubliez pas qu'en tout temps on peut contacter un responsable de Fondation au Cégep pour souscrire à son REER ou pour obtenir plus d'information concernant:

- le prélèvement automatique sur le salaire;
- le régime d'accès à la propriété (R.A.P.), **très avantageux en début de carrière**;
- les investissements de Fondation-CSN pour la création et le maintien de l'emploi partout au Québec.

La crise financière et Fondation

Dans un **article** publié à l'intention des responsables Fondation (RF), le *Bulletin du RF* du 10 décembre 2008 rappelle «que la crise actuelle affecte toutes les institutions financières». Quatre raisons y sont évoquées pour expliquer que Fondation pourrait être moins touché que bien d'autres institutions financières:

1. Fondation est un fonds plus équilibré et diversifié que d'autres véhicules de placements.
2. Fondation offre une épargne mieux protégée des aléas de la conjoncture économique.

3. Les actionnaires de Fondation jouissent d'un solide avantage...
4. Fondation est plus utile que jamais aux PME québécoises!

Le 9 janvier dernier, Fondation rendait public les résultats au terme de son premier semestre de l'exercice financier 2008-2009 qui s'est terminé le 30 novembre dernier: «Fondation enregistre un rendement négatif - La diversification de l'actif a fait en sorte que Fondation a été frappé moins durement que la plupart des types de placements».

Enfin, *La Presse affaires* publiait le 14 janvier 2009 un article intitulé «Les fonds miraculés de la crise». En visant les fonds de travailleurs, à savoir Fondation-CSN et le Fonds de solidarité de la FTQ, Michel Girard parle «...d'honorable recul...». **À lire.**

Pour plus d'information:

Contactez l'un des responsables Fondation (RF) au SPECS, soit Luc Loignon ou Claude Tétreault (poste téléphonique 330).



[Haut de la page](#)